



NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



S1309

Distr. : GENERALE

E/ECA/CM.13/20/Summary
25 mars 1987

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Huitième réunion du Comité technique
préparatoire plénier

Addis-Abeba (Ethiopie)
13 - 20 avril 1987

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Vingt-deuxième session de la Commission/
treizième réunion de la Conférence
des ministres

Addis-Abeba (Ethiopie)
23 - 27 avril 1987

Point 6 de l'ordre du jour provisoire**

RAPPORT DE LA HUITIEME REUNION
DE LA CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DE L'INDUSTRIE

Résumé

* E/ECA/TPCW.8/1.
** E/ECA/CM.13/1.

Faint, illegible text at the top left of the page.



Second block of faint, illegible text on the left side of the page.

Second block of faint, illegible text on the right side of the page.



Third block of faint, illegible text on the left side of the page.

Third block of faint, illegible text on the right side of the page.



Faint, illegible text at the bottom right of the page.

Le rapport donnait un aperçu des débats de la huitième Conférence des ministres africains de l'industrie organisée conjointement par la Commission économique pour l'Afrique, l'Organisation de l'unité africaine et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et tenue à Bujumbura (Burundi), du 17 au 19 septembre 1986. La Conférence avait pour objectif d'examiner, sur la base du rapport de la réunion intergouvernementale plénière d'experts sur l'industrialisation de l'Afrique, les progrès réalisés dans l'exécution de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et le rôle de l'industrie dans le redressement économique et le développement de l'Afrique.

Il fournissait des informations sur la participation et la cérémonie d'ouverture présidée par M. Emile Mworoha, Président de l'Assemblée nationale du Burundi et Secrétaire général du parti UPRONA qui avait prononcé une allocution au nom de S. E. M. Jean-Baptiste Bagaza, Président de la République du Burundi. Le rapport rendait également compte des allocutions de M. Domingo L. Siazon, Directeur général de l'ONUDI, de M. M. L. Allouane, Secrétaire général adjoint de l'OUA, de M. Tchouta Moussa, Secrétaire exécutif adjoint de la CEA, de M. Edouard A. Moumazalayi, Ministre de l'industrie et des pêches du Congo, au nom du Président Denis Sassou-Nguesso, Président en exercice de l'OUA et de S. E. M. Jameson K.H. Kaleluka de Zambie, Président de la septième Conférence. Selon le rapport, le Burundi avait été élu au poste de président, le Congo à celui de vice-président, la Côte d'Ivoire à celui de deuxième vice-président, le Kenya à celui de troisième vice-président et le Lesotho comme rapporteur.

Le rapport mentionnait ensuite l'examen par les ministres des rapports des activités des pays, des organisations régionales africaines et des organismes des Nations Unies ainsi que de celles du Comité intergouvernemental plénier d'experts sur l'industrialisation de l'Afrique et l'adoption des résolutions 1 (VIII) et 2 (VIII). Ces deux résolutions avaient une portée considérable : dans la résolution 1 (VIII) il était question de mesures visant à l'exécution du Programme de la Décennie, y compris en matière de publicité; de mesures requises pour l'exécution du Programme de l'OUA en vue du redressement économique de l'Afrique et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique; du rôle de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée attachant une attention particulière aux besoins d'industrialisation des pays africains, et accordant un degré élevé de priorité à la Décennie; et de la nécessité de proclamer une deuxième Décennie en vue d'accélérer l'industrialisation de l'Afrique; dans la résolution 2 (VIII) la Conférence demandait à la BAD, en tant que responsable du Fonds africain de développement industriel créé par les pays africains, de financer les études de préinvestissement en particulier pour les projets multinationaux et d'examiner les possibilités de mobiliser un montant initial de 15 millions de dollars afin de permettre au Fonds d'être opérationnel.

Il était en outre indiqué dans le rapport que la Conférence avait instamment prié les Etats membres, les organisations africaines et internationales ainsi que la CEA, l'OUA et l'ONUDI, d'intensifier leurs efforts en vue de l'exécution du programme de la Décennie et recommandé qu'une étude soit effectuée sur les modalités de commémoration, chaque année, par tous les pays de la "Journée de

l'industrialisation d'Afrique" qui devra être proclamée. En raison de la tenue, prévue en novembre 1987, de la deuxième Conférence générale de l'ONUDI, les ministres africains de l'industrie avaient décidé de tenir une session extraordinaire en septembre 1987 en vue de préparer ladite Conférence. Les ministres avaient décidé d'inclure à l'ordre du jour de cette Conférence les points ci-après :

- a) Décennie du développement industriel de l'Afrique;
- b) Contribution de l'ONUDI à la restructuration et à la réhabilitation de l'industrie africaine, ainsi qu'à la négociation de nouveaux projets industriels;
- c) Mise en valeur des ressources humaines et des capacités technologiques en vue du développement industriel;
- d) Financement des projets industriels;
- e) Système de consultations; et
- f) Arrangements institutionnels.

Le rapport se terminait par la question de savoir lequel des trois secrétariats, à savoir la CEA, l'OUA et l'ONUDI devrait se charger à l'avenir de l'organisation et de la convocation de la Conférence et par la décision que de nouvelles consultations devraient se tenir avant la prise d'une décision finale sur cette question.